

Montréal, le 3 décembre 2008

Monsieur Sébastien Rivard  
Président  
Coalition des tables régionales  
d'organismes communautaires  
138, rue du Ravin-Bleu  
Gatineau (Québec) J8Z 1X8

Monsieur Rémi Fraser  
Président  
Table des regroupements provinciaux  
d'organismes communautaires et bénévoles  
1, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2X 3V8

Messieurs les Présidents,

Au nom de la chef du Parti Québécois, Pauline Marois, permettez-moi de répondre à la lettre que vous lui adressiez le 14 novembre dernier.

Le travail effectué par les organismes communautaires dans le secteur de la santé est admirable. La flexibilité qu'ils confèrent au réseau, la proximité avec les citoyens et la diversité des soins qu'ils offrent constituent autant de richesses pour le Québec. Soyez assurés que leur contribution est reconnue dans l'ensemble du Québec, et ce, depuis longtemps.

De plus, au Parti Québécois, nous croyons fermement en l'autonomie des organismes communautaires. Cette autonomie est essentielle au succès de leur mission. En 2001, c'est d'ailleurs un gouvernement du Parti Québécois qui a mis en place une politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.

Notre plateforme prévoit l'augmentation des budgets d'organismes communautaires. Nous prenons bonne note des besoins particuliers de vos organismes. Soyez assuré que nous en tiendrons compte lors de l'attribution de ces sommes.

Le 8 décembre prochain, tous les citoyens du Québec seront appelés à choisir le parti qui représente le mieux leurs idées et leur vision de l'avenir. Nous croyons fermement que seul un gouvernement du Parti Québécois peut faire du Québec, un Québec gagnant!

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Martin Caillé  
Directeur de cabinet adjoint et  
Directeur du contenu  
Campagne électorale 2008